RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St./ 11 rue, Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de l'équipement scientifique, des produits photographiques et pharmaceutiques

11 Laurier St./ 11 rue, Laurier 6B1, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Title - Sujet				
PORTABLE HIGH SPEED CA	MERAS			
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date		
W8486-136125/A		2012-12	2-03	
Client Reference No N° de ro W8486-136125	éférence du client			
GETS Reference No N° de re PW-\$\$PV-899-61683	éférence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME	
pv899.W8486-136125				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM on - le 2013-01-15	Eastern Standard Time EST			
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:]		
Address Enquiries to: - Adres	ser toutes questions à:	В	uyer Id - Id de l'acheteur	
Gauthier, Martin	-	p'	v899	
Telephone No N° de télépho	one	FAX No	o N° de FAX	
(819) 956-5469 ()		(819) 9	56-3814	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service	•			
	cified Herein			
Précisé	dans les présentes			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
See Herein					
Vendor/Firm Name and Address					
Raison sociale et adresse du fournisseur/o	de l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone					
Facsimile No N° de télécopieur					
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm					
(type or print)	man and and description and				
Nom et titre de la personne autorisée à sig de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract					
de l'entrepreneur (taper ou ecrire en caract	leres a imprimerie)				
Signature	Date				



— Canada	gouvernementaux Canada		See Part 2 for Clau Voir Partie 2 pour Cl
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D-1	CF Imaging services	W8486	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	Department of National Defence		101 COLONEL BY DR.
	1200 Montreal Rd.		ATTN: ASHLEY CORCORAN, DLP 6-1-4
	Building M-23		OTTAWA
	Ottawa, Canada		Ontario
	K1A OR6		K1A0K2
	Att: MWO Gervaise Pilote or Mr. Serge		Canada
	Larouche		
	Tel: 613-991-9751		
	Fax: 613-993-6594		

Document No.W8486-136125/A

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

								Voll Partie 2 Dour Clauses et Collutions	
ten men		Dest. Code	Inv. Code	ş	U. of L	Unit Price	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Reg Del Offered	Del Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
1	PORTABLE HIGH SPEED CAMERAS	D-1	W8486	3	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	Portable High Speed Camera								
	complete with all component and								
	accessories in accordance with		-						
	the mandatory specification in								
	Annex "A" attached herein.								
	Manuals to be included.								

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 1. Attestations exigées avec la soumission
- 2. Attestations additionnelles exigées avec la soumission

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clause du guide des CCUA
- 12. Instructions d'expédition livraison à destination
- 13. Préparation pour la livraison

Liste des annexes

Annexe A Spécifications obligatoires

W8486-136125/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besion est décrit sous (Détail des articles) et est conforme à l'annexe A - Spécifications Obligatoires ci-jointe. Manuels doivent être fournis.

2.1 Besoin optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable lui permettant d'acheter jusqu'à trois(3)unités supplémentaires, dans les vingt-quatre (24) mois suivant l'adjudication du contrat, selon les mêmes modalités et aux prix établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-11-19) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

W8486-136125/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T Condition du matériel 2007-11-30

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

W8486-136125/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (deux (2) copies papier) Section II: Soumission financière (une (1) copies papier)

Section III: Attestations (une (1) copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique dachats cologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/ achats-procurement /politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

1.1 Section I: Soumission technique

Les éléments qui suivent portent sur le besoin, et les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants dans leur soumission, s'il y a lieu.

1.1.1 Produits offerts (SECTION À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

Numéro de modèle ou de la pièce : ______

Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le numéro de modé	le des produits offerts
(préciser les composantes qui font partie du système) :	
Nom du fabricant :	

Documentation jointe : 0	Dui () Non ()

W8486-136125/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

1.1.2		naire doit indiquer le lieu de fab	ION À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE) prication ou d'expédition des biens, ou l'endroit où le
	Emplacement	;	
	Code postal :		
1.1.3	Livraison (SE	ECTION À REMPLIR PAR LE S	SOUMISSIONNAIRE)
	La livraison es	t demandé avant le 31 janvier 2	2013, s'il vous plaît fournir une réponse à ce qui suit
	Oui, cela date	de livraison peut être rencontré	j,
	OU		
	Non, la meilleu	ure date de livraison qui peut êt	re offert est
1.1.4	Représentant	s	
		naire doit fournir les renseigner de la partie 6, Clauses du conti	ments relatifs à l'article 5.4, Représentants de rat subséquent.
1.2	Section II :	Soumission financière	
1.2.1	manuels, rend biens indiqués harmonisée(T	u droits acquittés (DDP) Ottawa à l'article 1. La taxe sur les pro	raires fermes tout compris pour la fourniture et les a, en Ontario, selon les Incoterms 2000, pour les oduits et services (TPS) ou la taxe de vente frais de port à destination et les droits de douane et dans le prix.
1.2.2	Besoin option	nnel	
	les biens ident selon les Incot	ifiés ci-après, tout compris pou erms 2000. Un prix unitaire ferr	ix unitaire ferme pour les quantités facultatives pour r la fourniture et les manuels, DDP Ottawa (Ontario) me doit être fourni pour chacune des quantités sera jugé non conforme et sa soumission sera
	Caméra portal	ole à grande vitesse – jusqu'à ι	une quantité supplémentaire de trois (3) unités.
	Prix unitaire fe	rme :\$	
1.1.3	Fluctuation d	u taux de change	
	C3011T	Fluctuation du taux de chang	e 2010-01-11
1.3	Section III :	Attestations	

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

W8486-136125/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

Toutes les propositions doivent être complètes et comporter toute l'information exigée dans la DP afin d'assurer une évaluation complète. Si le besoin n'est pas comblé par la proposition du soumissionnaire, la proposition sera considérée comme incomplète et non recevable et sera rejetée. Il incombe donc au soumissionnaire de fournir toute l'information nécessaire pour garantir une évaluation complète et précise.

Factors for Evaluation

- 1. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX (OBLIGATOIRE) : les prix doivent être fermes.
- 2. CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE) :
 - a) Pour les éléments définis par des spécifications :

On demande aux soumissionnaires de faire des renvois entre les critères techniques obligatoires figurant dans la présente et la documentation technique à l'appui.

b) Fourniture de la documentation technique à l'appui :

Fourniture de la documentation technique à l'appui : La documentation technique à l'appui du matériel offert doit être fournie avec la soumission à la date de clôture des soumissions. Des brochures ou des données techniques DOIVENT être fournies pour attester de la conformité aux spécifications techniques obligatoires.

- 3. CONFORMITÉ AUX MODALITÉS DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE PROPOSITIONS (OBLIGATOIRE)
- 4. À L'INTENTION DES FOURNISSEURS CANADIENS UNIQUEMENT : Veuillez noter que les exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi peuvent s'appliquer voir les présentes. (OBLIGATOIRE, le cas échéant)

W8486-136125/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.2 Evaluation financierè

Le prix évalué le plus bas sera évalué en fonction des critères suivants :

- a) Les prix seront évalués en dollars canadiens, et ils comprendront toutes les taxes d'accise et tous les droits de douane canadiens applicables; la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) ne seront toutefois pas comprises dans les prix. À des fins d'évaluation, les prix en devises étrangères seront convertis en dollars canadiens, à un taux de change approprié, à savoir le taux déterminé par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions.
- b) Les prix seront évalués DDP Ottawa (Ontario), selon les Incoterms 2000.
- c) Aux fins d'évaluation des soumissions, le prix total de la soumission sera déterminé en multipliant les quantités estimatives par le prix unitaire ferme proposé pour les quantités initiales et pour les quantités facultatives.

2. Méthode de sélection

La soumission doit être conforme aux exigences de l'appel d'offres et respecter tous les critères obligatoires d'évaluation technique afin d'être jugée recevable. On recommandera d'attribuer le marché à l'entrepreneur présentant la soumission recevable comportant le prix évalué global le plus bas (y compris les quantités facultatives).

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées et la documentation connexe. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées et la documentation connexe ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations, de fournir la documentation connexe ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

File No. - N° du dossier

W8486-136125

W8486-136125/A

pv899W8486-136125

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste, en son nom et en celui de ses affiliés, qu'il respecte la clause concernant le Code de conduite et attestations, des instructions uniformisées. La documentation connexe mentionnée ci-après aidera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques. En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste être informé, et que ses affiliés sont informés, du fait que le Canada pourra demander d'autres informations, attestations, formulaires de consentement et éléments prouvant son identité ou son éligibilité. Le Canada pourra aussi vérifier tous les renseignements fournis par le soumissionnaire, incluant les renseignements relatifs aux actions ou condamnations précisées aux présentes en faisant des recherches indépendantes, en utilisant des ressources du gouvernement ou en communiquant avec des tiers. Le Canada déclarera une soumission non recevable s'il constate que les renseignements demandés sont manquants ou inexacts, ou que les renseignements contenus dans les attestations précisées aux présentes s'avèrent être faux, à quelque égard que ce soit, après vérification par le Canada. Le soumissionnaire et ses affiliés devront également demeurer libres et quittes des actions ou condamnations précisées aux présentes pendant la période de tout contrat découlant de cette demande de soumissions.

Les soumissionnaires qui sont incorporés, incluant ceux soumissionnant à titre d'entreprise en coparticipation, doivent fournir avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, incluant ceux soumissionnant dans le cadre d'entreprise en coparticipation, doivent fournir le nom du propriétaire avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci. Les soumissionnaires soumissionnant à titre de sociétés, sociétés de personnes, entreprises ou associations de personnes n'ont pas à fournir de liste de noms. Si les noms requis n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. À défaut de fournir ces noms dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire pour l'attribution d'un contrat.

Le Canada peut, à tout moment, demander à un soumissionnaire de fournir des formulaires de consentement dûment remplis et signés (Consentement la vrification de lexistence dun casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html) toute personne susmentionnée, et ce dans un délai précis. À défaut de fournir les formulaires de consentement dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

2. Attestations additionnelles exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

2.1 Programme de contrats fédéraux - attestation

2.1.1 Programme de contrats fédéraux - 200 000 \$ ou plus

1. En vertu du Programme de contrats fédéraux (PCF), certains fournisseurs, y compris un fournisseur qui est membre d'une coentreprise, soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000 \$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'attribution du contrat. Si le

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--136125/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise et qu'un membre de la coentreprise, est assujetti au PCF, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'attribution du contrat.

Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

- 2. Si le soumissionnaire n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.a) ou b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au PCF, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDCC.
- 3. Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

a)	()	n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
b)	()	n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
c)	()	est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de plus de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC (puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est jointe;
d)	()	est assujetti au PCF et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : (cà-d. qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC).

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

W8486-136125/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

File No. - N° du dossier pv899W8486-136125

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besion est décrit sous (Détail des articles) et est conforme à l'annexe A - Spécifications Obligatoires ci-jointe. Manuels doivent être fournis.

2.1 Besoin optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens qui sont décrits au à l'article 6 – Base de paiement, du contrat selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant (24) mois, suivant la date d'attribution du contrat, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

2.2 Manuels

Les manuels sont considérés comme faisant partie de l'équipement. Les éléments suivants doivent être fournis avec chaque unité :

- (a) une (1) copie papier et une (1) copie électronique du guide de l'opérateur, en anglais, qui contient des instructions illustrées sur la sécurité, l'utilisation, la maintenance par l'utilisateur et la maintenance préventive;
- (b) une (1) copie papier et une (1) copie électronique du manuel d'entretien, en anglais, indiquant les réparations au premier et deuxième échelons;.
- (c) une (1) copie électronique d'une liste de pièces et de distributeurs de services au Canada et aux États-Unis.

Les manuels de l'opérateur et d'entretien peuvent être fournis en un seul manuel.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2012-11-19), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

File No. - N° du dossier

W8486-136125 pv899W8486-136125 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4	D		1 1
4.		all	contrat
7.	Duice	uu	continat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables sont demandés au plus tard le (à indiquer au moment de l'attribution du contrat).

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Martin Gauthier Agent d'approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements Direction générale des approvisionnements 11, rue Laurier 6A2, Phase III, Place du Portage Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-5469 Télécopieur : (819) 956-3814

Courriel: martin.gauthier@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Chargé technique

Le chargé technique pour le contrat est :

Nom :	 _
Téléphone : _	
Télécopieur:	
Courriel :	

Le chargé technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de technique: cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125/A

W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5.3 Responsable des achats du MDN (à remplir uniquement au moment de l'attribution du contrat)

	contrat)	
	Le responsable des achats du MDN dans l	e cadre du contrat est :
	Nom :	
	Téléphone : ()	
	Télécopieur : ()	
	Courriel:	
	Le responsable des achats du MDN est ch les travaux réalisés dans le cadre du contr	argé d'administrer le contrat du MDN et d'autoriser tous at.
5.4	Représentant de l'entrepreneur (SECTIO	ON À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)
	Nom et numéro de téléphone de la person	ne responsable de ce qui suit :
	Renseignements généraux	Suivi de la livraison
	Nom :	Nom :
	Nº de téléphone :	Nº de téléphone :
	N° de télécopieur :	Nº de télécopieur
	Courriel :	Courriel :
6.	technique et les exigences de livraison de Paiement	le l'Entrepreneur doit diriger toute la performance données du contrat.
0.	1 dicinent	
6.1	Base de paiement	
	l'entrepreneur sera payé selon un prix de la l'attribution du contrat) pour tous les article	te toutes ses obligations en vertu du contrat, ot ferme de\$ (à remplir au moment de s déterminés sous Détails de l'article 1. Les droits de its et services ou la taxe de vente harmonisée est en
6.1.1	Base de paiement – Besoin optionnel	
	l'entrepreneur sera payé un prix unitaire fe	te toutes ses obligations en vertu du contrat, rme pour les biens indiqués ci-dessous. Les droits de its et services ou la taxe de vente harmonisée est en
	Caméra portable à grande vitesse – jusqu	à une quantité supplémentaire de trois (3) unités.
	Prix unitaire ferme :\$	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

W8486-136125/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

6.2 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.3 Clauses du Guide des CCUA

H1001C

Paiements multiples

2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 2 du contrat pour attestation et paiement.
 - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

8. Attestations

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2012-11-19) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Spécifications obligatoires; et
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (<u>insérer au moment de l'attribution du</u> contrat).

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

W8486-136125/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

11. Clause du guide des CCUA

A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006-06-16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006-06-16
A9006C	Contrat de défense	2012-07-16
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité -	2010-06-16
	Exigences (code de l'assurance de la qualité C)	

12. Instructions d'expédition - livraison à destination

 Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) _____ (insérer le nom du lieu de destination convenu) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

2. L'entrepreneur sera responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes.

13. Préparation pour la livraison

L'entrepreneur doit préparer chaque article pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer tous les articles distinctement, soit un (1) par paquet.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--136125/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv899W8486-136125

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A

CARACTÉRISTIQUES OBLIGATOIRES CAMÉRA PORTABLE À GRANDE VITESSE

1.0	La can	netion des conditions ambiantes néra portable à haute vitesse doit être pleinement fonctionnelle dans les conditions ntes suivantes :	
	1.1	Intervalle de températures : entre 5 et 40°C (entre 41 et 104°F).	
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :	
	1.2	Intervalle d'humidités relatives : jusqu'à 85 % (sans condensation).	
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :	
2.0		taille ds et la taille de la caméra portable à grande vitesse doivent respecter les conditions tes de façon à assurer sa portabilité :	
	2.1	Les dimensions maximales du boîtier (sans tenir compte des protrusions) doivent être : 10 cm (4 po) de profondeur, 25 cm (10 po) de largeur et 12 cm (5 po) de hauteur.	
	Référence dans la proposition du soumissionnaire :		
	2.2	Le poids de la caméra (avec sa batterie d'accumulateurs) ne doit pas dépasser 2 kg (4,4 livres).	
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :	
3.0	Alimentation La caméra portable à grande vitesse doit :		
	3.1	Être dotée d'une batterie d'accumulateurs rechargeable (par exemple, lithium-ion) qui, complètement chargée, peut faire fonctionner la caméra, avec l'affichage actif, pendant un minimum de 4 heures à 20°C (68°F).	
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :	
	3.2	Être compatible avec des sources d'alimentation c.c. externes de 10 à 36 V c.c.	
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :	
4.0	La caméra portable à haute vitesse doit avoir les caractéristiques suivantes :		
	4.1	Construction:	
	4.1.1	Il doit s'agir d'une unité intégrée et autonome au boîtier en aluminium usiné et anodisé.	
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :	

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-136125/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv899

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

La caméra doit avoir l'apparence d'un appareil reflex mono-objectif commercial de série

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

pv899W8486-136125

comme le modèle a57 DSLR de Sony (http://store.sony.com/p/SLT-A57K/en/p/SLTA57K). Référence dans la proposition du soumissionnaire : La partie arrière du boîtier de la caméra doit être dotée d'un écran intégré haute résolution à cristaux liquides dont la diagonale ne doit pas mesurer moins de 15 cm (6 po). Référence dans la proposition du soumissionnaire : 4.2 Capteur 4.2.1 La caméra doit être dotée d'un capteur couleur à 10 bits du type CMOS à pixels carrés de 14 µm au moins (résolution du capteur). Référence dans la proposition du soumissionnaire : La caméra doit permettre de varier la sensibilité jusqu'à une valeur d'au moins 3 200 ISO. Déterminez s'il s'agit d'un minimum ou d'un maximum et si un soumissionnaire peut offrir plus de 3 200 ISO. Référence dans la proposition du soumissionnaire : 4.2.3 La caméra doit offrir un mode de fonctionnement en faible lumière à des sensibilités d'au moins 3 200 ISO, mesurées selon la méthode ISO12232 S sat. Référence dans la proposition du soumissionnaire : 4.3 Résolution 4.3.1 La résolution minimale de la caméra doit être de 1280 x 1024 à la cadence de prise de vues de 500 images par seconde (ips). Référence dans la proposition du soumissionnaire : 4.3.2 La caméra doit pouvoir fonctionner à pleine résolution à la cadence de prise de vues de 125 ips ou moins. Référence dans la proposition du soumissionnaire : 4.3.3 La caméra doit pouvoir fonctionner à une cadence de prise de vues d'au moins 20 000 ips à plus faible résolution.

Référence dans la proposition du soumissionnaire :

W8486-136125/A

Buyer ID - Id de l'acheteur pv899

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-136125 pv899W8486-136125

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.4 Obturateur

r. -	Obtui	Obtained		
	4.4.1	La caméra doit être dotée d'un obturateur électrique dont la vitesse doit être comprise entre 2 µs ou moins et 16 ms ou plus.		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :		
	4.4.2	La caméra doit être dotée d'un déclencheur activable par un doigt.		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :		
	4.4.3	La caméra doit être capable de se synchroniser avec des dispositifs externes de déclenchement à travers l'objectif.		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :		
4.5	Entré	Entrées/sorties :		
	4.5.1	La caméra doit au moins être dotée des ports d'entrée/sortie suivants : déclenchement et synchronisation.		
	Référence dans la proposition du soumissionnaire :			
	4.5.2	La caméra doit être dotée des sorties suivantes : USB, Secure Digital, Ethernet et sortie vidéo HDMI.		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :		
4.6	Forma	Format de fichier :		
	4.6.1	La caméra doit être capable d'enregistrer les images accumulées dans divers formats dont, sans s'y limiter : Joint Photographic Experts Group (JPEG), Tagged Image File Format (TIFF) et Bitmap (BMP).		
	Référe	Référence dans la proposition du soumissionnaire :		
	4.6.2	La caméra doit être capable d'enregistrer les séquences vidéo dans divers formats dont, sans s'y limiter : Audio Visual Interlace (AVI) et Cinema Digital Negative (DNG).		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :		
4.7	Comptabilité des objectifs			
	4.7.1	La caméra doit accepter les objectifs à montures F et C au moyen d'adaptateurs (le cas échéant).		
	Référe	ence dans la proposition du soumissionnaire :		

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--136125/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv899

File No. - N° du dossier

Référence dans la proposition du soumissionnaire :

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-136125

4.8

4.9

pv899W8486-136125

Mémoire				
4.8.1	La caméra doit être dotée d'un disque DDS non volatil intégré dont la capacité minimale est de 64 Go.			
Référence dans la proposition du soumissionnaire :				
4.8.2	La caméra doit accepter des cartes-mémoire amovibles SDHC dont la capacité minimale est de 32 Go.			
Référence dans la proposition du soumissionnaire :				
Logiciel				
4.9.1	La caméra doit être compatible avec Windows 7 (64 bits).			